

Joyeuses fêtes



Saint-Quentin

SUR-LE-HOMME

Une commune à votre écoute...

Ce nouveau bulletin vous propose une rétrospective de l'ensemble de l'année 2018. Vous trouverez aussi une présentation du nouveau document d'urbanisme en cours d'élaboration : le PLU. Il est préparé par les services de la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie aidés d'un bureau d'études spécialisé en urbanisme. Je vous invite à consulter les documents lors de l'enquête publique.

Notre pays se trouve dans une situation difficile au niveau sécurité mais aussi sociale. Dans ce contexte éprouvant, je vous souhaite de trouver le réconfort près de ceux qui vous sont chers.

J'espère que l'année 2019 vous apportera joie, bonheur et santé.

Tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Marie France BOUILLET - Maire

Vie Communale

● Préservation du Bocage



Suite aux intempéries du printemps et aux dégâts occasionnés par des coulées de boue dans certaines propriétés, une réunion a été organisée en mairie pour les agriculteurs le 18 octobre 2018.

Mr Cordouen, technicien à la communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie, a présenté les différents aménagements possibles et la gestion des haies.

Un accompagnement technique et financier peut être apporté aux agriculteurs pour replanter. Au niveau de la commune, une commission bocage va se mettre en place, elle sera composée d'élus, d'agriculteurs et de personnes intéressées par l'environnement.

Cette commission examinera les différentes demandes et modifications bocagères en concertation avec le technicien bocage.

● Aménagement du Bourg



L'augmentation du trafic routier et de la vitesse dans le bourg de notre commune ont conduit à envisager différents travaux. L'aménagement d'un plateau surélevé devant l'école ainsi que la mise en place des coussins berlinois route de Ducey et sur la RD103

réalisés en 2017, avait pour finalité la réduction de la vitesse et l'amélioration de la sécurité.

La suite des aménagements vise les mêmes objectifs. En effet, au niveau des entrées de l'agglomération en venant de Cromel et de St Ovin, ces nouveaux aménagements permettent de créer un effet porte afin de bien marquer la transition entre le milieu inter urbain et le milieu urbain tout en contraignant les usagers à respecter la vitesse réglementaire.

A l'intérieur de ces espaces vont être effectués des aménagements paysagers afin d'accroître l'effet porte.

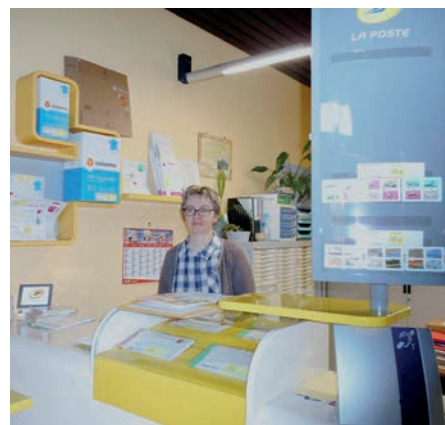
La création d'un plateau surélevé route de St Ovin et l'installation d'autres coussins berlinois sur la RD103 et la RD78 participent aussi à la modulation de la vitesse.

● Agence Postale Communale

Depuis début Mars 2018, le service de l'Agence Postale Communale est effectif au sein de la mairie, aux heures d'ouverture de celle-ci.

Vous pouvez y effectuer toutes les opérations postales : les affranchissements manuels, les dépôts d'objets ordinaires et recommandés, de lettres suivies, la vente de timbres-poste, de prêts-à-poster, le retrait de lettres recommandées et colis.

Pour les services financiers, les titulaires d'un compte peuvent faire des opérations ou effectuer des retraits en espèces limités.



Les horaires d'ouverture sont ceux de la mairie :

Lundi : 9h00 - 11h30

Mardi : 9h00 - 11h30 et 13h30 - 18h00

Jeudi : 13h30 - 17h00

Samedi : 9h00 - 11h30

● Lotissement 2^{ème} tranche

La première phase du lotissement Le Chant de la Pierre 2 est vendue, le dernier compromis vient d'être signé.

Une seconde tranche débute, la vente des lots est possible, il y en a huit de 400 m² à 659 m² constructibles

Le prix est identique à la première tranche, de 50 € à 59 € le m² selon les critères.



● Sculpture



Pendant trois mois, de juillet à fin septembre, la commune de Saint-Quentin a accueilli, Place Léguéma, une sculpture : Atlas Pax americana, réalisée par un artiste habitant Saint-Quentin depuis de nombreuses années, Loïc Bodin. C'est une œuvre monumentale en bronze de 2 m 50 de hauteur pour un poids de 250 kg.

Atlas fait référence au Titan antique, condamné à porter le monde qui est devenu une tête de Mickey. Mais le colosse a perdu la sienne au change. Une œuvre complexe et simple à la fois, qui puise ses sources dans l'Antiquité, tout en parlant de notre modernité.

Une présentation a été faite par l'artiste aux habitants ainsi qu'aux élèves du groupe scolaire. L'œuvre a quitté Saint-Quentin le 1^{er} octobre pour rejoindre son emplacement définitif à Rennes.

● Boîte à livres

Une boîte à livre décorée par les élèves d'une classe du Groupe scolaire "René Hardy" sera déposée Place Léguéma. Vous pouvez prendre ou déposer livres ou magazines.



● Marché de Noël



Le marché de Noël organisé conjointement par les enseignants et les membres de l'association des parents d'élèves a eu lieu pour la première fois à la salle de Tombelaine le vendredi 7 décembre.

D'après les organisateurs, ce fut un beau succès.

● Repas adultes

Dans le cadre de l'action sociale, la commune de Saint-Quentin sur le Homme propose de fournir des repas aux habitants de la commune, âgés de plus de 60 ans.

Ce service n'est pas ouvert aux personnes bénéficiant déjà d'un service de livraison à domicile.

Ces repas sont préparés par le cuisinier du restaurant scolaire, uniquement les jours de classe. Les personnes doivent

aller chercher leur repas à la cantine. C'est un menu complet composé d'une entrée, un plat avec légumes, fromage et dessert, au prix de 7.50 euros.

Un règlement a été établi, il est à retirer en mairie où les inscriptions doivent se faire. Ensuite les personnes réserveront le ou les repas directement près du cuisinier la semaine précédente (tél 02 33 60 12 55).

Une facture sera ensuite établie au mois.

● Nouvelles possibilités de paiement

La commune s'est affiliée au centre de remboursement des chèques emploi service universel (C.R.C.E.S.U.). Le chèque emploi service universel est un moyen de paiement pouvant être utilisé par les particuliers pour le règlement du service de garderies périscolaires.

Les usagers pourront aussi utiliser l'application PayFip (anciennement TIPI), service qui permet d'effectuer le règlement des factures de cantine et garderie à partir du site de la collectivité ou directement à partir de la page de paiement de la DGFiP.

● Bleu - Blanc - Rouge



Quelques jours après le sacre de l'équipe de France de football lors de la coupe du monde, une jeune st-quentinaise s'envolait avec l'équipe de France au Canada pour disputer la coupe du monde de kayak polo.

Marion Robert est une jeune sportive de 18 ans, adepte de kayak polo, licenciée au club d'Avranches. Elle découvre ce sport en 2012 et intègre la section sportive du Collège la Chaussonnière en 6ème. A force d'entraînement et d'abnégation, Marion va enchaîner les performances sportives de très haut niveau qui vont lui ouvrir les portes de l'équipe de France de moins de 21 ans.

Sous le maillot tricolore, la jeune fille va d'abord disputer le championnat d'Europe à Saint-Omer, en 2017 et décrocher une superbe médaille de Bronze en dominant la Grande-Bretagne, dans la petite finale. Ensuite, place à la COUPE DU MONDE, du 31 juillet au 05 Aout 2018, au Canada, où l'équipe de France terminera à une belle cinquième place, mais sans doute avec le regret d'avoir laissé l'Allemagne devenir championne du monde.

Aujourd'hui, Marion, étudiante en science de la vie et de la terre à l'université de Caen, continue et s'entraîne intensément au pôle espoir de Caen à raison de deux entraînements par jour. Elle aspire à rejoindre l'équipe de France senior pour disputer les championnats d'Europe au Portugal durant l'été 2019.

● Une Championne



Sa passion pour cette discipline est née de l'admiration d'un grand-oncle qui, entre les deux guerres, pratiqua les arts martiaux, au JAPON. Dès lors, et à force de persévérance et de bons conseils donnés par son entraîneur, Monsieur Pelchat, du judo club de Ducey, Viviane Charuel ira chercher son graal, la ceinture noire.

C'est en janvier 2018, à St Lô, que Mme Charuel a validé la totalité des formalités et obtenu la prestigieuse ceinture noire, à presque 65 ans.

Une très belle performance, qui s'explique sans doute par cette phrase, *"montrer aux jeunes que l'on peut faire du sport toute sa vie"*...

Malgré ses différents engagements sportifs, Mme Charuel trouve du temps pour la bienveillance, la tolérance, la générosité : en témoigne son implication dans le transport solidaire et dans la marche avec un non voyant.

● Election Miss Muguet



Le 6 mai 2018, Maud Noël a été élue 1ère dauphine de Miss Muguet à Saint Martin des Champs.

Agée de 17 ans, Maud est actuellement en 1^{ère} STL au Lycée Littré d'Avranches. Elle souhaite ensuite s'orienter vers des études en biologie ou dans le secteur médical.

● Remise de médaille

Lors de la cérémonie des vœux le 12 janvier 2018, deux employés communaux : Jean-Luc Blier et Eric Jame, ont reçu la médaille d'honneur Régionale,

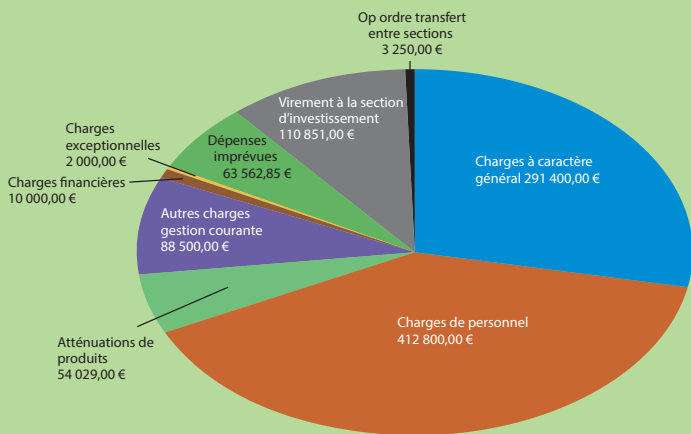
Départementale et Communale vermeil.

Cette distinction récompense les agents pour le travail accompli pendant 30 ans.

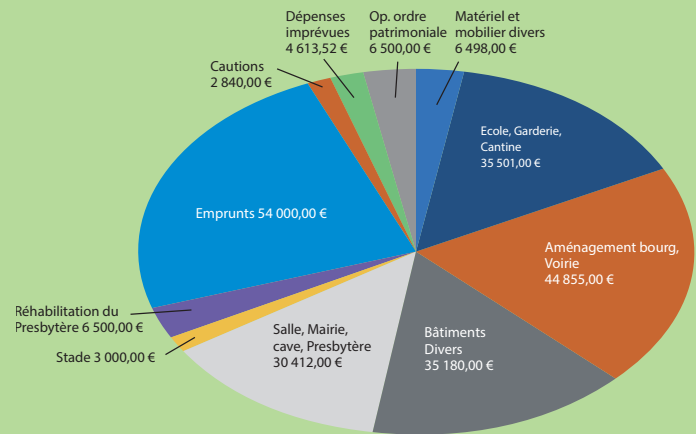


Budget 2018

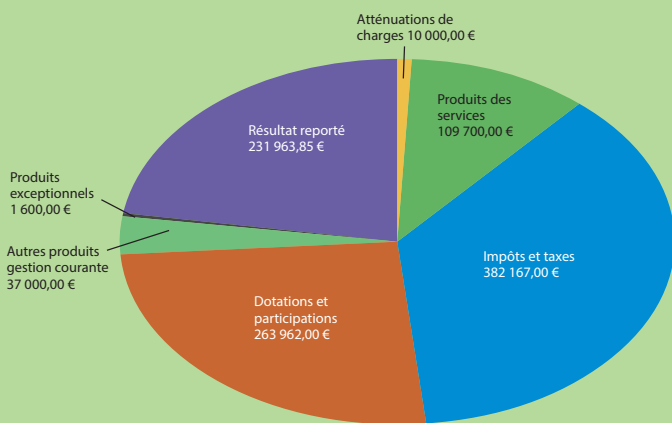
Dépenses fonctionnement



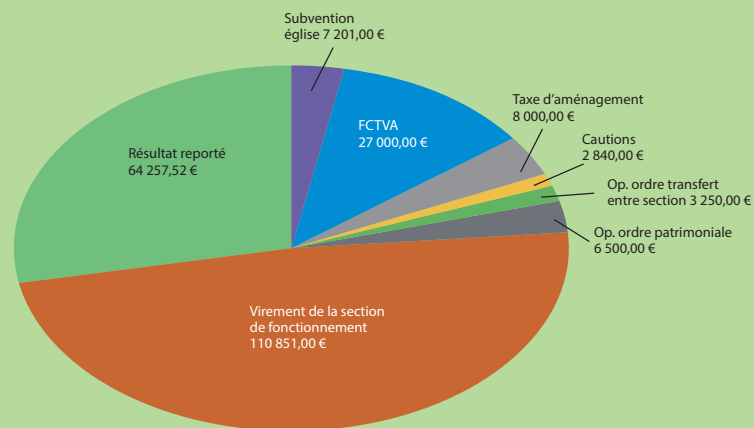
Dépenses Investissement



Recettes fonctionnement



Recettes Investissement



PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Le PLUi est un document d'urbanisme, qui à l'échelle du territoire Avranches - Mont Saint Michel, établira le projet global d'urbanisme et d'aménagement en se substituant aux documents aujourd'hui en vigueur dans chaque commune. Il fixera en conséquence les règles générales d'utilisation : Zonage des sols. Le plan de zonage définit les différentes zones de la commune. Des modifications vont être apportées par rapport au document d'urbanisme communal actuellement en vigueur.

Seules restent 4 zones :

- **Zone 1 AU** : aménageable en respectant les principes du règlement : voirie, paysage, densité. Ce sont les zones où on pourra construire des logements, essentiellement les lotissements situés autour du bourg.

- **Zone 2 AU** : même principe que 1 AU mais les terrains ne sont pas disponibles à la construction tout pendant qu'il reste de l'espace en 1 AU. Il faudra une révision du PLUi.

- **Zone A (agricole)** : les constructions et installations liées à l'exploitation ou l'activité agricole sont autorisées dans le respect de règles spécifiques.

Il ne peut pas y avoir de nouvelles constructions hors agriculture. Les habitations existantes peuvent construire des extensions et des annexes mesurées liées à l'habitation.

- **Zone N (naturelle)** : Ce sont les zones inondables, les réservoirs de biodiversité, les espaces natura 2000...

Des changements de destination ont aussi été identifiés ex : grange pouvant être réhabilitée en habitation). Ce changement ne doit pas compromettre l'activité agricole ou la qualité paysagère.

Le règlement :

Il interprète le plan de zonage, il définit précisément les conditions de construction et d'aménagement dans chaque zone de la commune.

Le PLUi est en cours d'élaboration, une enquête publique se déroulera mi-2019, elle permettra à chacun de consulter les documents et d'y apporter des observations.

Le document d'urbanisme devrait être approuvé fin 2019 et les nouvelles règles appliquées à cette date.





La rétrospective de l'année 2018

● La remise de plaque E3D



Le groupe scolaire René Hardy de Saint Quentin sur le Homme est labellisé Etablissement en Démarche de Développement Durable (E3D) premier niveau. Le mardi 5 juin 2018, Monsieur Jean L'Huissier, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale du département de la Manche, a remis une plaque du label E3D au Directeur du Groupe scolaire René Hardy, Monsieur Benoît Battiston, en présence de plusieurs personnalités :

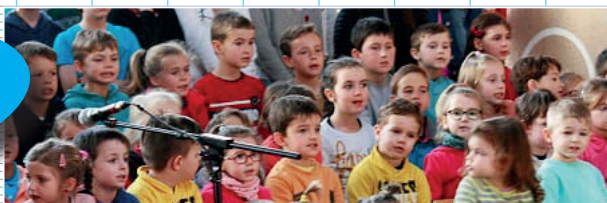
- M. Marc Dupin inspecteur (I A-I P R de SVT)
- M. Jean-Michel Saglio, inspecteur de la circonscription de Cherbourg en charge de la mission développement durable.
- Mme Thérèse Née, déléguée départementale de l'éducation nationale
- Monsieur Olivier Nocquet, attaché parlementaire de Jean Bizet, sénateur de la Manche
- M. Serge Deslandes, vice-président du développement durable pour la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie,
- M. Jean-Pierre Carnet, vice-président chargé de l'enfance et de la jeunesse pour la communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie.
- Mme Valérie Nouvel, vice-présidente du Conseil Départemental chargée de l'environnement
- Mme Marie France Bouillet, maire de Saint-Quentin sur le Homme



La fabrication de galettes



La chorale,



La sortie à «La Chèvre Rît» (ferme pédagogique)





L'atelier crêpes



La découverte du tri sélectif



Rugby



L'élaboration d'une soupe



Présentation d'un livre



La sortie en mer dans la Baie





Sarl ANEC



Monsieur et Madame PICHON Eric vous proposent la vente d'alimentation pour : bovins, chevaux, ovins, basse-cours, chiens et chats, semences, bâches, engrais...

Stockage - Livraison possible.

Le site est ouvert aux professionnels et aux particuliers. le lundi de 13h30 à 18h, du mardi au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi matin de 9 h à 13 h

SARL ANEC

28B, rue de la Croix Chesnot - 50220 St Quentin sur le Homme
Tél 02 33 90 19 83



Anthony AUVROUIN est décorateur-designer, fort d'une expérience d'une dizaine d'années à Avranches. Il propose dans sa boutique un large choix de produits tels que des meubles, de la décoration, art de la table, épicerie fine.....

Anthony est à l'écoute des professionnels et particuliers pour leur apporter un conseil adapté en décoration Intérieure.

Ouvert le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi de 9 h30 à 19 h.

Ma Maison

51, rue des Estuaires
50220 St Quentin sur le Homme
Tél 06 87 02 82 16
Mail : anthony@whynotdesign.fr

Taxi



Depuis septembre 2018, Monsieur Saint-Felix a créé un nouveau service de taxi à Saint-Quentin sur le Homme.

La société est rattachée au taxi ambulances SAAM, entreprise située à Saint-James.

Elle fait partie d'un groupement de trois sociétés basées sur un pôle autour du Mont-Saint-Michel (St-Quentin / Ducey / Céaux / Pontorson / St-James / Précey). La société de taxi travaille avec des entreprises de la région telles que Louis Vuitton / Chéreau / Remade in France... et les particuliers

Le taxi est situé dans le bourg près de la salle de Tombelaine pour les clients de St-Quentin ainsi que pour tout le Sud-Manche.

Taxi de St Quentin travaille 7 jours sur 7 / 24h sur 24

Contact :

Tél 02 33 60 82 70

La Vitrine Médicale Ouest



Changement d'enseigne

Le magasin Euro Médical Concept a rejoint un groupement d'agences et devient La Vitrine Médicale Ouest. Il propose la vente et la location de matériel médical aux professionnels et aux particuliers. Lydie TURQUETY, Orthopédiste-Orthésiste-Podologue, est spécialisée dans le petit appareillage orthopédique. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour qu'elle puisse vous conseiller pour adapter au mieux les différents appareillages selon votre pathologie :
- Orthèses, genouillères, chevillières, chaussures de confort, bandages...

La Vitrine Médicale Ouest ouverte du lundi au vendredi
ZA de Cromel - 50220 St Quentin sur le Homme - Tél 02 33 68 77 33



● APE ST-QUENTIN

Cette année, les parents se sont davantage investis pour l'association qui compte un nombre plus important de membres.

L'APE a mis en place plusieurs actions pour l'année scolaire 2018/2019 :

- vente de la carte adhérent de l'APE qui permet de bénéficier de remises avec les commerçants d'Avranches .
 - calendrier 2018/2019 proposé avec une photo de tous les enfants de l'école
 - vente de chocolats de Noël
 - vente de jouets (dons des parents)
 - grand loto le samedi 9 mars 2019 à 20h
- L'APE participera à l'organisation de la chorale qui aura lieu à l'école le vendredi 29 mars.



Présidente : NOEL Sandy
Trésorière : POIRIER Magalie
Secrétaire : MONROCQ Lucie
Secrétaire-adjointe : MAILLARD Claire



Membres : GUINEBAULT Annabelle, HELARY Deborah, JACQUELINE Prisca, LAIR Laetitia, LEBRETON Cindy, LE-SAINT Fanny, LIVI Sarah, NORMAND Alice, PIERRE Dany, POUHIER Nathalie, TOUPET Alexandre, VEILLARD Samantha



FIL

Au cours de l'assemblée générale du 28 novembre les membres ont élu un nouveau bureau

Président : Stéphane GRALL
Trésorière : Magalie POIRIER
Secrétaire : Véronique LECOTTIER

● U.S. de St-Quentin



M LEMENAGER Bruno, président de l'Union Sportive de ST QUENTIN depuis 2005, a souhaité passer la main en juin 2018. Il est remplacé par M BEAUFILS Yves qui prend les rênes d'une association forte de 150 licenciés.

Président : M BEAUFILS Yves
Trésorier : M LEBARBIER Pascal
Secrétaire : M GRALL Stéphane

● Calendrier des Fêtes - Année 2019

février

samedi 2	Union sportive	Concours de belote
mercredi 6	Club du 3 ^{ème} Age	Concours de belote

mars

dimanche 3	Société de chasse de St Quentin	Collation
samedi 9	Association des parents d'élèves	Loto

avril

samedi 6	Union sportive	Repas
samedi 20	Le FIL St Quentinais	Chasse aux œufs

juin

mercredi 5	Club du 3 ^{ème} Age	Concours de belote
samedi 22	Union sportive	Tournoi de football

août

samedi 24	Comités des fêtes	Soirée estivale
-----------	-------------------	-----------------

septembre

dimanche 15	Le FIL St Quentinais	vide grenier
-------------	----------------------	--------------

octobre

samedi 5	Association des poneys	Repas
dimanche 13	Cheveux blancs	Repas
samedi 19	Anciens Combattants	Repas
samedi 26	Union sportive	Repas

novembre

samedi 16	Comité des Fêtes	Soirée Cabaret
-----------	------------------	----------------

Infos Pratiques

Secrétariat de mairie :

- Mme JOSSEAUME Viviane
- Mme SITEAU Françoise
Tél : 02 33 60 61 45 - Fax : 02 33 60 66 81
Site internet :
www.saint-quentin-sur-le-homme.fr

Heures d'ouverture :

Lundi : 09h00 - 11h30
Mardi : 09h00 - 11h30
13h30 - 18h00
Jeudi : 13h30 - 17h00
Samedi : 09h00 - 11h30

Permanences des élus

- **Madame Marie-France BOUILLET :**
- Jeudi de 14 h 00 à 16 h 00
- Samedi de 9 h 30 à 10 h 00

- **Monsieur Rémi HARDY :**
délégué aux finances (budget, emprunts, gestion financière, appels d'offres, taxes locales...) et au cimetière :
- Mardi de 9 h 00 à 10 h 00
- Samedi de 11 h à 12 h 00

- **Monsieur Stéphane GRALL :**
délégué à l'urbanisme, l'accessibilité, la communication, l'enfance et la jeunesse :
- Mardi de 9 h 00 à 10 h 00
- Samedi de 11 h 00 à 12 h 00

- **Madame Valérie NOUVEL :**
déléguée à l'environnement :
- Samedi de 11 h 00 à 12 h 00

- **Monsieur Claude BAILLARD :**
délégué à l'entretien du domaine communal et aux travaux (bâtiment, voirie, réseaux et espaces publics) et de l'organisation des services techniques :
- Mardi de 9 h 00 à 10 h 00
- Samedi de 11 h 00 à 12 h 00.

Le Maire et les Adjointes reçoivent également sur rendez-vous.

● Sécurité voirie

En cas de travaux agricoles ou autres activités entraînant des dépôts de terre sur la chaussée, chacun doit assurer la sécurité en mettant des panneaux signalisant le danger. La route doit être nettoyée aussitôt ces travaux afin de ne pas engendrer un accident dont vous pourriez être responsable.

● Accès voirie

Toute nouvelle sortie sur les voies communales ou départementales doit faire l'objet d'une autorisation de sortie délivrée par les services compétents (mairie ou DRD).



Soyons vigilants ! Nous sommes tous responsables sur la route.

Le trafic routier est très important sur la commune, il y a de plus en plus d'accidents. Chacun doit être respectueux des priorités et adapter sa vitesse en fonction du danger.

● Plan neige

Le Conseil Général a établi un plan neige pour notre commune : seront dégagés prioritairement la RD103 partant de Cromel au bourg et la RD 78 de la sortie du bourg à Ducey.

● Le froid arrive, attention au monoxyde de carbone

Les intoxications accidentelles par le monoxyde de carbone (CO) demeurent encore aujourd'hui un véritable problème de santé publique. Les premiers signes d'intoxication sont des maux de tête, nausées, malaises ou vomissements : il faut alors aérer immédiatement le logement, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux et appeler les secours (112, 18 ou 15). S'informer sur les réflexes qui protègent.

● Déchetterie

Tous les déchets verts : tonte de pelouse, taille d'arbustes... doivent être impérativement déposés à la déchetterie de Ducey ou de Saint-Ovin et en aucun cas déposés dans les conteneurs ou à l'entrée des champs.

Une carte d'accès nominative pour les deux déchetteries est à retirer à la mairie.

Déchetterie de SAINT-OVIN

HIVER (novembre à mars)	
Lundi :	9 h 00 - 12 h 30
Mardi :	9 h 00 - 12 h 30
Mercredi :	9 h 00 - 12 h 30
Vendredi :	9 h 00 - 12 h 30
Samedi :	9 h 00 - 12 h 30

ÉTÉ (avril à octobre)

Lundi :	8 h 30 - 12 h 30
Mardi :	8 h 30 - 12 h 30
Mercredi :	8 h 30 - 12 h 30
Vendredi :	8 h 30 - 12 h 30
Samedi :	8 h 30 - 12 h 30 14 h 00 - 17 h 30

● Bon à savoir

GAZ : Dès que vous effectuez des travaux à proximité des conduites de gaz, (tranchées notamment) vous devez informer GRT GAZ à CAEN au :
02 32 08 26 70

EAU : Dès que vous constatez une fuite d'eau sur le réseau communal, appelez le : **06 73 39 76 57**

ERDF : Dépannage électricité Sud Manche 24 h/24h : **09 72 67 50 50**

GENDARMERIE : Le numéro «17» centralise les appels au centre d'opérations et de renseignements à Saint-Lô de jour comme de nuit.

Pour contacter directement la Brigade de Ducey, composez-le : **02 33 89 03 30**

POMPIERS : 18 ou 112

● Animaux errants

Pour assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique, il est rappelé que les propriétaires ne doivent pas laisser leurs animaux de compagnie en divagation.

● Fourrière Chiens et Chats errants

La commune adhère au service de fourrière de l'Association Passerelles vers l'emploi.

L'accueil des chiens et des chats, en état de divagation sur la commune, est situé au refuge au Petit-Celland.
(Tél 02 33 58 32 34)

Déchetterie de DUCEY

HIVER (novembre à mars)	
Lundi :	14 h 00 - 17 h 00
Mardi :	9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 00
Jeudi :	14 h 00 - 17 h 00
Samedi :	9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 17 h 00

ÉTÉ (avril à octobre)

Lundi :	14 h 00 - 18 h 00
Mardi :	9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 18 h 00
Jeudi :	14 h 00 - 18 h 00
Samedi :	9 h 00 - 12 h 00 14 h 00 - 18 h 00

Ouvert tous les jours pour les artisans

● Rappel concernant la réglementation des activités bruyantes

Les travaux de bricolage ou de jardinage par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, taille haies, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de :**

8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

- **les samedis de :**

9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- **les dimanches et jours fériés de :**

10h00 à 12h00.

● Brûlage des végétaux

Pour éviter tout incendie, soyons prudents.

En période de sécheresse de nombreux feux de végétation ont nécessité d'engager d'importants moyens de secours.

Les arrêtés préfectoraux permanents du 8 février 2005 de protection des forêts contre l'incendie et règlementant le brûlage des végétaux restent en vigueur pour la période du 1^{er} avril au 31 octobre de chaque année.

● Modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité

Depuis le 2 mars 2017, les usagers doivent se rapprocher d'une commune équipée d'un dispositif de recueil et non plus de la commune de résidence (Ducey ou Avranches au plus près). Une pré-demande pourra être saisie en ligne sur <http://pre-demande-cni.ants.gouv.fr>

● Accès internet

Si vous rencontrez des difficultés pour votre accès internet ou pour savoir s'il vous est possible de souscrire une offre très haut débit, contactez Manche Numérique tél 02 33 77 83 60, ou votre fournisseur d'accès.

● Destruction d'essain de guêpes, frelons (non asiatique)

La destruction d'un nid de guêpes ou d'un nid de frelons (non asiatique) n'est plus assurée par le SDIS (Service Départemental d'incendie et de Secours). Vous êtes invités à vous rapprocher des entreprises privées en consultant les pages jaunes de l'annuaire.

● Lutte collective contre le frelon asiatique

La commune adhère au dispositif mis en place par le Conseil Départemental et la Fédération Départementale de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Manche (FDGDON) pour

la lutte contre les nids de frelons asiatiques.

Que faire face à nid de frelons asiatiques ? Il ne faut pas intervenir soi-même.

- signaler le nid à la mairie en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation précise du nid.

● Mutuelle AXA

Comme de nombreuses communes, nous vous informons que la société d'assurances Axa vous propose de bénéficier d'une remise de 30 % à vie sur un contrat de mutuelle (Complémentaire Santé).

Cette démarche est validée par l'association des maires de France.

Cette offre s'adresse à tous les exploitants agricoles, les artisans, les commerçants, les professions libérales, retraités et agents de la fonction publique qui n'ont pas de mutuelle obligatoire.

L'interlocuteur local peut se déplacer pour étudier avec vous les meilleures garanties

Contact : Axa France

Jean François LAVALLEY

Tél 06 88 68 56 22

Mail jeanfrancois.lavalley@axa.fr

● Démarchages frauduleux une vigilance permanente

Fraudes à domicile, recommandations :

- Demander la carte professionnelle du représentant d'entreprise.

- S'informer sur l'entreprise et ses tarifs avant de donner une réponse.

- Vérifier le bon de commande ou le contrat, souvent antidaté pour éviter le délai de rétractation.

Fraudes par téléphone, recommandations :

- Signaler tout appel ou SMS qui vous paraît suspect.

- Ne jamais rappeler un numéro suite à un message vocal laissé sur votre répondeur ou suite à la réception d'un SMS qui stipule de le rappeler lorsque l'origine vous paraît douteuse.

● Infractions aux cartes de paiement

Pour lutter efficacement contre le nombre croissant d'escroqueries à la carte bancaire, la gendarmerie a développé une plate-forme de signalement dénommée PERCEV@L.

Elle a pour but de réaliser des rapprochements entre les escroqueries, d'identifier des réseaux criminels et de détecter des points de compromission ayant permis les faits.

Cette plate-forme, officiellement lancée

le 6 juin 2018 par le ministre de l'intérieur, permet aux victimes d'un usage frauduleux de leur carte bancaire, de signaler les faits et d'obtenir un récépissé facilitant ainsi leurs démarches administratives, notamment le remboursement de leur organisme bancaire. L'unique condition pour accéder à ce service est d'être toujours en possession de la carte objet de la fraude.

● Ma commune s'engage dans le zéro phyto

Pour soutenir les collectivités dans la diminution des produits phytosanitaires, le FREDON de Basse Normandie propose un autocollant pour boîte aux lettres à distribuer aux habitants qui souhaitent s'engager dans la démarche de non application de produits phytosanitaires / pesticides pour l'entretien de leur cour, jardin, potager, plantes d'intérieur (s'adresser à la mairie pour obtenir cet autocollant).



● Etat-Civil

Naissances

PARIS Claire	29 janvier
DEROUET JACQUELINE Ayael	1 mars
MONROCQ Léo	14 mars
MARTINEL Albane	18 mars
RUVAULT Albane	28 mars
BATTAIS Nicolas	4 avril
N'CHO PERIOT Sérèna	16 avril
BELPRÉ Liam	21 avril
MIGNON Paul	30 avril
MAHIEU Nolan	17 mai
GILLOT Lucas	6 juin
ESCOBAR Tess	20 juillet
DUFOUR Owen	18 septembre
SZKLAREC Lucie	12 octobre
RENARD Pharel	26 octobre

Il y a 2 autres naissances dont les noms ne sont pas publiés à la demande des familles

Mariages

HERMAN Stéphane & ANTIER Sandrine	8 septembre
GÉRARD Damien & DARDANNE Fanny	15 septembre

Décès

BATTAIS Louis	30 décembre 2017
MANCEL Jean-Pierre	19 février
GROSCÈNE Jean-Paul	9 avril
LARUE Louis	26 avril
LEMONCHOIS Sylvie	21 mai
POIRIER Michel	11 juin
LANGÉ Denise	30 septembre

Personnes décédées qui résidaient en maison de retraite

TOUCHAIS Renée	27 janvier
ILLIEN Maurice	5 novembre

● Lauréats du concours de fleurissement de l'année 2018

Classement «maisons»

M. et Mme FRANCOIS Jacky - 4, rue du Guyot	première place
M. et Mme GUÉRIN Gérard - 20, rue de la Libération	deuxième place
M. et Mme DATIN Roland - 27, rue de la Croix du Chesnot	troisième place
M. et Mme LÉBOCEY Michel - 27, rue Montgomery	quatrième place ex aequo
M. et Mme BOUTELOUP Jean-Louis - 12, Rte des Vallées	quatrième place ex aequo
M. et Mme ROUSSEL François - 44, rue des Estuaires	sixième place ex aequo
M. et Mme MURIEL Marcel - 9, Cité Louis Guibert	sixième place ex aequo
Mme MARTIN Paulette - 19 Rue de la Croix du Chesnot	sixième place ex aequo
M. et Mme GRANDIN Christophe - 5, Cité le Clos du Home	neuvième place ex aequo
Mme MAUDUIT Lucienne - 6, Cité des 4 Vents	neuvième place ex aequo

Classement «jardins paysagers»

M. et Mme MORAND François - 16 Rue de la Libération	première place
M. et Mme ANGOT Victor - 1bis, Rte de l'Isle Manière	deuxième place
M. et Mme LEGRAND Jean-Christophe - 5, Rte de la Quintine ...	troisième place ex aequo
M. et Mme ROUXELIN Gérard - 2, Rte des Vallées	troisième place ex aequo

Classement «artisans commerçants»

M. et Mme JAMES Hervé - 10 Route des vallées	première place
M. et Mme LURIENNE Michel - 13 Route de Beausoleil	deuxième place

Classement «commerces»

Mme BAZIRE Valérie - 5, Route de la Fosse	première place
Sarl DAVALINE - LE GUE DU HOME - 14, Rue de l'Estuaire	hors concours

Classement «fermes»

M. et Mme COHIER Claude - 8, Route de la Sélune	première place
M. et Mme BRÉHIER Gérard - 33, Rue de la Croix du Chesnot	deuxième place
M. et Mme BONNIEUX Ange - 24, Route de la Retournerie	Troisième place

Le Conseil Municipal
vous présente ses Meilleurs Vœux pour l'année 2019

Vous êtes conviés à la cérémonie des vœux
suivie du verre de l'amitié

vendredi 11 janvier 2019

**à 20 heures
à la salle de Tombelaine**